

Championnats Suisses U16-U18 // 04./05.09.2021

Informations et directives

Le plus important en bref:

- Toutes les directives sont valables pour l'ensemble de la compétition, prière de les lire dans leur intégralité.
- Cocher son nom à la „Chambre d'appel“: 60 min (resp. 90 min pour la perche) avant l'épreuve. Sans cocher, pas de start!
- Il faut impérativement respecter les horaires du Callroom (voir 2.4.).
- Veuillez consulter avant la compétition www.lvw.ch/sm2021 pour informations sur les mesures de protection :
ENTREE UNIQUEMENT AVEC CERTIFICAT COVID - DÈS 16 ANS
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EST NÉCESSAIRE ÉGALEMENT POUR LES MINEURS DE MOINS DE 16 ANS.
- Le lancer de marteau dans la catégorie U16M sera fusionné avec la catégorie U18M en raison du nombre d'inscriptions (3). Tous les athlètes U16M participent dans la catégorie U18M avec le marteau de 5.00 kg. Les deux catégories n'ont droit qu'aux titres et médailles dans la catégorie U18M.
- Les séries éliminatoires de 1500m U18M sont annulées. La finale aura lieu dimanche avec tous les 16 ou moins inscrits.

1. Informations générales

1.1. Arrivée/Places de parc

Il n'y a qu'un nombre limité de places e parc à proximité du stade. Il est donc recommandé d'utiliser des transports publics pour se rendre au stade. Prendre le bus (n° 3, 5 et 14) jusqu'à « Eishalle ». Durée totale du parcours 6 min.

1.2. Heures d'ouverture

Samedi, 4. septembre 2021 : dès 08.30h
Dimanche, 5. septembre 2021 : dès 07.30h

1.3. Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

Les athlètes et les entraîneurs/-euses dès 16 ans ne peuvent accéder au stade qu'en présentant un certificat COVID de documenter une vaccination, un test d'antigène rapide négatif (datant au maximum de la veille), d'un test PCR négatif (datant au maximum de 72 heures) ou d'une confirmation de guérison après contraction de Covid-19 par un médecin (voir concept de protection Covid-19). Une pièce d'identité est nécessaire également pour les mineurs de moins de 16 ans.

Les athlètes et leurs entraîneurs/-euses ne sont pas autorisé(e)s à accéder au stade uniquement le jour de leur compétition.

1.4. Secteur des athlètes /Vestiaires

Les vestiaires se trouvent au-dessous de la tribune et sont ouverte à partir de 08 :00 heures. Les répartitions sont affichées à l'entrée.

2. Directives aux athlètes

2.1. Règlement

Les règlements IWR 2020 et WO 2020 et les fiches techniques associées s'appliquent.

2.2. Dossards

La remise des dossards et la « Chambre d'appel » se trouvent à l'entrée.

Heures d'ouvertures: Samedi, 4. septembre 2021: dès 08.30 h

Dimanche, 5. septembre 2021: dès 07.30 h

Les dossards sont portés sans être pliés et de manière lisible sur la poitrine. Au saut en hauteur et au saut à la perche, le dossard peut être porté à choix sur la poitrine ou le dos. Des numéros de couloir sont distribués au départ des épreuves de course de 600m et plus. Ceux-ci doivent être fixés sur la jambe droite.

Attention:

Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (cocher, voir 2.3.)!

2.3. Appel

Tous/-tes les concurrents/-es s'annoncent à toutes les disciplines qu'ils ou elles disputent au plus tard 60 min (perche 90 min) avant le début de l'épreuve de la discipline correspondante à la „Chambre d'appel" derrière la tribune et cochent leur nom sur la liste affichée.

Après l'appel, on procède à la composition des séries et à l'attribution des couloirs ainsi qu'au tirage au sort de l'ordre de passage pour les disciplines techniques.

Attention:

Ne pas cocher son nom implique la radiation de la discipline correspondante.

2.4. Se présenter à l'épreuve

Avant le début de l'épreuve (éliminatoire, demi-finale, finale, ainsi que disciplines techniques) les concurrents/-es se rendent personnellement au "Callroom" derrière la tribune aux heures suivantes :

- 60 min avant l'heure de l'épreuve de saut à la perche (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- 45 min avant l'heure de l'épreuve des autres sauts (ensuite sauts d'échauffement sur l'installation)
- 45 min avant l'heure de l'épreuve des lancers (ensuite lancers d'échauffement sur l'installation)
- 25 min avant l'heure de l'épreuve des courses.

Les athlètes seront amené(e)s en groupe à l'emplacement de compétition. Aucun déplacement individuel ne sera toléré.

Attention:

L'athlète qui ne se présente pas à l'heure au Callroom sera exclu(e) de la compétition dans la discipline correspondante. L'athlète engagé(e) dans une autre discipline au moment du rassemblement au Callroom, peut se faire représenter par une autre personne.

2.5. Non-participation à l'épreuve (IWR 142)

Selon IWR 142.4. l'absence sans excuse d'un(e) athlète lors d'une demi-finale ou d'une finale peut impliquer une exclusion de toutes les autres disciplines de la manifestation. De plus, en cas de désistement annoncé trop tard, il n'y aura pas de repêchage.

a) Le tour suivant a lieu le même jour

Les concurrents/-es qui, pour une raison quelconque, ne disputent pas une demi-finale ou finale, s'annoncent au plus tard 60 min avant le début du prochain tour au bureau des calculs.

b) Le tour suivant a lieu le lendemain

Si un/-e athlète renonce à la finale, il ou elle s'annonce au plus 30 min après la demi-finale au bureau des calculs. Les compositions des finales seront publiées samedi, 4 septembre dès 23 heures sur la page d'accueil www.lvw.ch/sm2021.

2.6. Échauffement / lancers d'échauffement

L'échauffement et les lancers d'échauffement ne sont autorisés que sur les ter-rains annexes signalés. Les lancers et les sauts d'échauffement sur l'emplacement de compétition sont organisés selon IWR.

2.7. Utilisation de ses propres engins

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés: perches, poids, disques, marteaux, javelots.

Les engins à lancer doivent être présentés au "contrôle des engins" au-dessous de la tribune au plus tard 60 min avant le début du concours. Le jury apporte ensuite les engins sur l'emplacement de compétition. Il est permis d'utiliser uniquement les engins personnels contrôlés et marqués par l'organisateur.

Les perches doivent être déposées au plus tard 75 min avant le début du concours directement au terrain de compétition.

L'organisateur met à disposition des marques d'élan pour les disciplines techniques. Toutes les autres marques sont interdites.

2.8. Règlements sur les chaussures

La règle de la chaussure d'athlétisme mondial s'applique également en Suisse : pour les courses de 600 m ou plus longues, la semelle de la chaussure peut avoir une épaisseur maximale de 25 mm. Le non-respect de cette règle (WA Technical Rules section 5.13.3) entraînera la disqualification.

Une liste des chaussures autorisées peut être consultée sur le lien suivant :

<https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

2.9. Séjourner à l'intérieur

Les entraîneurs, les conseillers ou autres fonctionnaires de club n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes à l'intérieur du terrain. Le non-respect de cette directive entraîne la disqualification du/de la concurrent/-e correspondant/-e.

2.10. Quitter la zone de compétition

Après les manches préliminaires et intermédiaires, les concurrents/es sont priés/es de quitter la zone de compétition ensemble. La même chose s'applique aux concurrents/es des disciplines techniques, qui se font éliminer après les trois premiers essais (quitter la zone de compétition selon règlement international IWR). Les trois premiers/premières classé(e)s de chaque discipline se rendront directement à l'endroit prévu à cet effet.

2.11. Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/-es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club resp. une tenue de compétition individuelle autorisée conformément au règlement sur la publicité de Swiss Athletics. Si un club ne possède pas de tenue officielle de club ou si des influences extérieures l'ont rendue inutilisable, il est permis de porter une tenue de compétition neutre sans inscription. Lorsqu'un club a conclu un contrat de sponsoring, l'athlète a le droit de porter une publicité sur le survêtement et la tenue de compétition pour autant qu'une demande du club concerné ait été accordée par la Swiss Athletics FSA.

Pendant la manifestation, les concurrents/-es n'ont pas le droit de porter sur leur personne une autre publicité à l'intérieur du terrain, si ce n'est le nom autorisé du sponsor de club ou du sponsor individuel. Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils/elles n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

2.12. Appareils électroniques sur le terrain de compétition

L'utilisation de caméras vidéo, radios, lecteurs CD, lecteurs MP*, appareils ra-dio, téléphones mobiles ou appareils semblables est interdite dans le secteur de compétition.

2.13. Cérémonies de remise des prix

Les cérémonies de remise des prix ont lieu 30 minutes après la terminaison de l'épreuve. Les trois premiers de chaque discipline se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement "cérémonie protocolaire". La cérémonie de remise des prix fait partie de la compétition.

2.14. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2021". Les trois premiers classés par discipline reçoivent des médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze. Si moins de trois athlètes commencent l'épreuve, le titre de CS n'est pas décerné.

2.15. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.16. Service sanitaire

Un poste de premiers secours se trouve sur le terrain de compétition au milieu de la tribune.

2.17. Assurance

L'assurance accidents et vol est l'affaire des concurrents/-es. L'organisateur décline toute responsabilité.

2.18. Restauration / Hébergement

Un restaurant est disponible dans le stade (selon les spécifications de Covid-19).

L'hébergement doit être organisé par les participants eux/elles-mêmes.

3. Informations techniques sur les concours

3.1. Mode de qualification / Hauteurs des sautes

Voir mode de qualification et hauteurs des sautes sur www.lvw.ch/sm2021

3.2 Neutralisation

Pour le saute à la perche le chef du concours et le juge-arbitre peuvent fixer une hauteur de saut à laquelle il faut organiser une neutralisation.

3.2. Temps de préparation

Dans toutes les disciplines, les athlètes ont généralement une minute à disposition pour se préparer.

3.3 Planche d'appel

On utilise une planche d'insertion avec un angle de 45° dans la bande de plasticine.

3.4 Mesure de la distance

Les lancers longs sont mesurés électroniquement.

3.5 Pointes

L'accès à l'emplacement de compétition ne peut se faire qu'avec des pointes de 6 mm maximum.